6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

iScope Inc.

Interdit à iScope Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, au motif que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 janvier 2008 ainsi que ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 avril 2008 conformément au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 22 août 2008.

Décision n°: 2008-MC-0821

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.